

Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
Herausgeber: Société Oeconomique de Berne
Band: 1 (1760)
Heft: 3

Artikel: Mémoire sur les défrichemens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-622863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

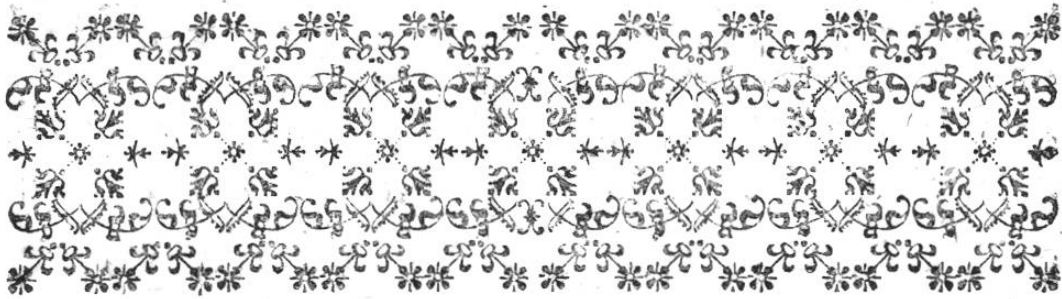
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



XX.

MEMOIRE

SUR LES DEFRICHEMENTS.



A V I S.



MONSIEUR le Marquis de Turbilly Auteur de ce traité, a bien voulu en envoyer un exemplaire à nôtre Société il y a quelques mois, & l'accompagner d'une lettre extrêmement obligeante. L'empressement avec lequel nous le communiquons à nos Lecteurs, fera la meilleure preuve du grand cas que nous faisons de cet ouvrage, & du plaisir sensible que nous

Tome I. 3^{ème} Partie.

Q q

ressen-

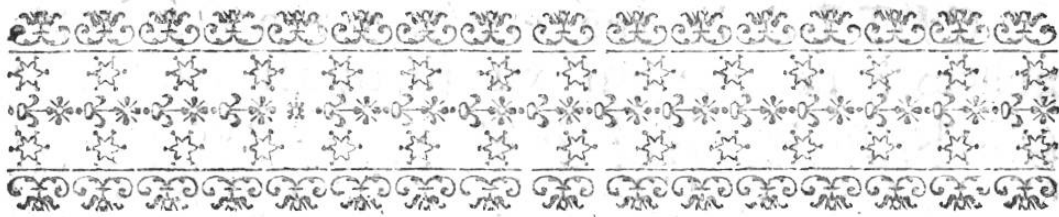
ressentons , de présenter à nos compatriotes des principes indubitables , sur une branche très importante de nôtre agriculture , qui jusques ici n'a guère été pratiquée qu'à l'hazard.

NOUS n'avons omis de la partie pratique de ce mémoire , que ce qui est absolument inutile relativement à la Suisse. Par contre nous y avons ajouté quelques rémarques , qui peut - être pourront servir aux cultivateurs moins expérimentés.

ICI nous prions encore nos lecteurs d'observer , que Monsieur de Turbilly se sert dans ses dimensions du pied de roi ; que le salaire modique des ouvriers de son païs , facilite infiniment les opérations , & que nôtre climat moins doux de beaucoup , que celui de l'Anjou , nous doit faire observer une saison différente pour les semailles.

Berne ce 10. Septembre 1760.

INTRO-



INTRODUCTION.

DE tous les objets qui méritent l'attention du Gouvernement, il n'en est point de plus important que la culture des terres. L'on en voit presque par tout une si grande quantité d'abandonnées, que tout bon Citoyen, qui voyage, ne peut s'empêcher d'en gémir.

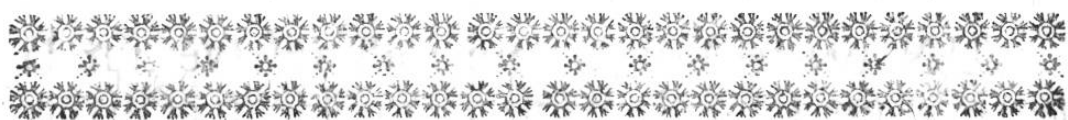
COMME le détail d'une meilleure culture, pour les terres actuellement en valeur, demanderoit un ouvrage fort étendu, je ne traiterai ici, que du défrichement de celles qui sont incultes. Je n'avancerai rien, que je n'aye éprouvé par moi-même depuis vingt-deux ans avec tout le soin & l'attention possible; ayant trouvé la plus grande partie de mon terrain délaissée, je me suis attaché à en faire défricher une portion chaque année, ne pouvant entreprendre le tout à la fois. Le succès a répondu à mon attente, & m'a encouragé dans mes travaux, que je continue toujours. Mes défrichemens situés en Anjou, & pratiqués dans toutes les especes de terres, forment aujourd'hui un ensemble, assez considerable pour l'étendue & le revenu.

CETTE longue expérience a été soutenue par ce que j'ai vû pratiquer dans une grande partie de l'Europe, où j'ai voyagé avec l'esprit de curiosité & de remarque, naturel à tout amateur de l'agriculture, qui veut profiter des découvertes des differens peuples; mon goût m'a porté à cette recherche; il a été excité par le double motif d'être utile à ma Patrie, & de tirer parti de mes terres incultes. Le bien général a concouru, dans cette occasion, avec l'intérêt particulier; ainsi, l'on peut avoir une entière confiance dans ce que je vais dire.

LA plupart de ceux qui ont écrit sur l'agriculture, manquoient de l'expérience nécessaire; il faut une longue pratique dans le grand, sans laquelle on ne fait qu'effleurer cette science, la plus utile de toutes; c'est-à-dire qu'à moins d'avoir fait valoir pendant long-tems un domaine assez vaste, assez composé de différentes sortes de terres, ainsi que de productions, & d'un assez grand détail, on ne peut se flater de la connoître. Pour ce qui est de la posséder à fond, personne ne doit le prétendre; la vie de l'homme étant trop courte pour y parvenir. Il est souvent besoin de quantité d'épreuves réitérées, & comparées les unes aux autres pendant plusieurs années, pour découvrir le mieux, sur un seul article.

UN propriétaire , qui s'est réservé sur sa terre , un petit domaine , qu'il fait cultiver , s'imagine quelquefois , au bout d'un certain tems , être fort habile ; il en est cependant encore bien éloigné ; il ignore mille choses essentielles ; j'en ai vû plusieurs , qui avoient même de la réputation , à cause de différentes expériences qu'ils avoient faites ; je n'ai point trouvé dans ces curieux , d'ailleurs très louables , ce fond que je cherchois , & j'en ai souvent beaucoup plus rencontré dans de bons fermiers ; mais où j'ai puisé le plus de lumières sur l'agriculture & particulièrement sur les défrichemens , c'a été dans les païs étrangers , chez des Seigneurs , & dans de grosses Abbayes , qui faisoient valoir depuis long - tems de grands domaines.





MEMOIRE

SUR LES DEFRICHEMENTS.

PREMIERE PARTIE.

LORSQU'É l'on veut défricher un terrain, il faut d'abord le faire sonder en divers endroits, à huit ou dix pieds de profondeur, afin d'en connoître la qualité, & l'épaisseur des différentes couches de terre, qui s'y rencontrent. On les trouvera toujours posées horizontalement, ainsi que je l'ai observé dans plusieurs païs, où j'ai descendu jusqu'à trois cents pieds sous terre dans des mines.

CETTE épreuve se fera à peu de frais, au moyen d'une sonde, composée de deux barres de fer arrondies, de six pieds de long chacune & de deux pouces de grosseur, qui se vissent l'une dans l'autre; elles sont toutes les deux percées: sçavoir, la première à trois, quatre & cinq pieds de hauteur, & la seconde de pied en pied, pour y pouvoir passer de petites chevilles de fer, qui servent à retenir une manivelle, ou manche de bois de deux pieds de longueur, & cinq à six pouces de grosseur, au milieu duquel, il y a un trou suffisant par où ces barres passent, en sorte que cela forme la

la figure d'une croix. C'est par ce manche de bois qu'on tient la sonde, & qu'on l'enfonce successivement en commençant par la première barre, soit en la tournant dans la terre, soit en la haussant & baissant avec force, lorsqu'on rencontre des pierres.

ON place au bout de cette première barre, une pointe d'acier, de quatre pouces de long, forte & point trop aiguë; elle se visse aussi dans la même barre, à laquelle quatre pouces plus haut, l'on a fait faire une ouverture ou rainure d'un côté, d'un demi-pied de long, pour recevoir la terre. Telle est la construction de cette sonde. Quand on s'en sert, on la retire à mesure, de six pouces en six pouces, pour voir l'espece de terre ou de pierres contenue dans la rainure; il est nécessaire de se pourvoir de cet instrument, qu'un homme ou deux font aller aisément. J'ai vû sonder de cette façon, à plus de cent pieds de profondeur, pour chercher de la mine, l'opération étoit semblable; le nombre des barres de fer de même longueur, entrant pareillement les unes dans les autres & percées de pied en pied, étoit seulement multiplié. Quand il y en avoit un certain nombre, en les levant & les laissant retomber, leur propre poids les faisoit entrer à chaque fois fort avant dans la terre, & percer même les rochers les plus durs. On avoit des pointes d'acier de différentes formes, pour succeder à celles qui s'usoient. On mettoit même quelquefois à leur place, une méche ou une cuiller très-coupante,

dans le goût de celles dont se servent les charpentiers, laquelle rapportoit de la matière du fond. Le plus long de ce procédé étoit le dévidage de toutes ces barres de fer, qu'on étoit obligé de réitérer souvent pour voir de degré en degré, les changemens & la nature de l'intérieur. En remontant ces barres on les arrêtoit successivement par des chevilles de fer qu'on passoit dans les trous faits pour tenir le manche, & qui étoient aussi destinés pour cet usage; sans cela, on auroit couru risque, lorsque l'on changeoit le manche de place, qu'elles n'eussent échappé & retombé au fond, d'où il auroit été souvent difficile & même très-couteux de les retirer.

J'AI décrit cette manœuvre des mines pour ceux qui auront la curiosité de faire sonder leurs fonds plus avant que je n'ai demandé, & qui seront bien aise d'être instruits de tout ce qu'ils renferment.

IL est à propos de faire mention à présent, de trois obstacles qu'on rencontre très-souvent, du moins en partie, lorsque l'on veut faire quelque défrichement, ce sont l'eau, les pierres & les racines.

INUTILEMENT semeroit-on un terrain aquatique, le bled y pourriroit pendant l'hyver, & on perdrait son tems & sa semence. On se délivre de l'eau par des fossés, des saignées, des rigoles & des puisards profonds enfoncés de pierres tirées du même champ, & recou-

recouverts d'assez de terre pour que la charrue y puisse passer. Il n'y a point de terrain, quelque plat qu'il paroisse, qui ne se trouve, en le nivelant, avoir de la pente, & c'est de cette pente qu'il faut profiter, en employant ces differens moyens. Si par un hazard, qu'on rencontre quelquefois, les terres voisines étoient plus hautes que celles qu'on veut défricher, & y retenoient l'eau, on trouvera sûrement à la proximité, quelque ravin, vallon ou terrain plus bas, dans lequel on pourra la verser, par le moyen d'un puisard suffisamment profond, qui y aboutira, en passant par ces terres voisines.

QUANT aux pierres, il est de toute nécessité de faire bêcher & d'ôter du moins, celles assez grosses pour empêcher le cours libre de la charrue. Si l'on rencontre quelques roches considérables, on les peut faire sauter & éclater à peu de frais, avec de la poudre à canon, en prenant les précautions convenables, crainte d'accident. Si l'on n'a pas besoin de ces pierres & qu'on ne veuille point perdre de terrain pour les placer, on les mettra sur le lieu même, dans des trous profonds qu'on recouvrira de terre suffisamment pour le passage de la charrue; ce ne fera pas là où viendra le plus mauvais bled, ainsi que je l'ai éprouvé. Il est bon de faire épierrer dans la suite le terrain, & d'en ôter toutes les pierres plus grosses que le poing, mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

A l'égard des racines , c'est une chose indispensable que de faire arracher à coups de tranches ou de pioches toutes celles qui peuvent arrêter la charrue & la mettre en danger d'être brisée, ou empêcher l'effet de l'outil appelé en Anjou *Ecobuë*, dont je parlerai dans la suite; telles sont les racines d'arbres, de quelques pieds de bruyeres très-grandes & vieilles, nommées en Anjou *Bruyeres mâles*, des ajoncs de la grande espece , qui croissent beaucoup & viennent quelquefois , comme en Bretagne, plus haut qu'un homme à cheval, des grosses épines, des genievres, des plus forts genets & autres qu'il est inutile que je détaille ici , attendu qu'on les discernera facilement par l'inspection du lieu. S'il se trouve du bois ou de vieilles fouches, on aura grand soin aussi de les faire arracher. On pourra même faire éclater les plus grosses de ces fouches avec de la poudre , ainsi que je l'ai dit en parlant des roches. Pour ce qui est des bruyeres communes, des ajoncs , épines & genets de la petite espece , des ronces & différentes sortes de moindres productions sauvages, qui ne sont pas capables de résister à la charrue ni à l'*écobuë*, on ne les attaquera point encore dans ce moment.

N'OUS avons pris jusqu'ici toutes les précautions possibles; nous avons marché d'abord la sonde à la main , repoussé ensuite les ennemis , qui vouloient troubler notre entreprise , surmonté les obstacles qui s'opposoient à notre établissement ; voyons à présent quel est

est le terrain, que nous avons à défricher, & comment nous nous y prendrons pour le mettre en valeur.

IL y a plusieurs sortes de terres incultes en France : les unes en landes & bruyeres ; les autres en friches & déserts plus ou moins arides, sans compter les marais, qui demanderoient un traité particulier, & dont par cette raison, je ne parlerai que très-superficiellement.

CES terres incultes se divisent communément en trois especes.

LES mauvaises, dont je traiterai d'abord.

LES médiocres, qui viendront ensuite.

ET les bonnes, par lesquelles je finirai.

L'ORDRE de la marche des défrichemens exige cette gradation.

LES terres, que tout le monde regarde comme mauvaises, & qui véritablement se trouvent de la moindre qualité, sont les sables vifs & brulans, propres à faire du mortier étant mêlés avec de la chaux. Il y en a de blancs, de jaunâtres & de rouges ; ils sont généralement abandonnés comme stériles ; le Créateur n'a cependant rien fait en vain ; il a ordonné à l'homme de cultiver la terre, & lui a dit qu'il en tireroit sa subsistance ; il n'en a point excepté la mauvaise ; effectivement il n'est point de terrain si ingrat qu'il paroisse, qui ne produise lorsqu'il est travaillé,
&

& qui ne dédommage des peines & soins qu'on s'y donne.

CES fables vifs ne poussent quelquefois rien du tout, ce sont là les moindres. D'autrefois ils ne produisent que de la mousse, ou de la petite lande & bruyere, mince & clair-semée d'espace en espace, entre-mêlée de quelques brins d'herbe. S'ils ne rapportent pas autant que les autres terrains, ils content en revanche beaucoup moins à mettre en valeur. L'on y rencontrera rarement les trois obstacles de l'eau, des pierres & des racines, dont j'ai dit qu'il falloit préalablement se délivrer. S'ils ne poussent rien du tout, on pourra les labourer en différens sens, & les semer ensuite de la façon que je vais expliquer: s'ils produisent de cette petite bruyere, mêlée de quelques herbes, dont je viens de parler, on y mettra le feu, pour tâcher de la faire bruler sur pied. Dans le cas où ces bruyeres & herbes, se trouveront trop claires pour qu'on puisse y parvenir, cela ne doit point inquiéter; comme leurs racines ne sont pas capables d'arrêter la charruë, ni de lui faire aucun tort, on passera outre, & on labourera d'abord le terrain au commencement du printems par un tems sec, avec la charruë à une oreille. Quinze jours après, on y donnera avec la même charruë un second labour en travers; il s'agit de détruire les racines de mousse, de landes, de bruyeres & d'herbes, qui donnent de la fadeur à la terre: pour cet effet au bout de quinze autres jours, l'on introduira sur ce terrain des sem-

femmes & des enfans, lesquels avec des râteaux de fer & de bois l'émotteront, tireront ces racines, les secoueront & les feront sécher ; dès qu'elles seront suffisamment sèches, ils les mettront en monceaux d'espace en espace, les brûleront & en répandront les cendres sur le champ, où elles seront aussi-tôt enterrées avec la même charruë, par un troisième labour de l'autre sens, c'est-à-dire, dans la même direction que le premier. Le travail de ces femmes & enfans, coutera très-peu.

QUELQUES tems après ce troisième labour, l'on pourra, si on veut, faire herser ce sable avec une herse très-légère, parce qu'il n'auroit pas la force d'en porter une lourde, qui l'applatiroit trop : on le fumera ensuite convenablement, soit avec du fumier naturel, soit avec du fumier artificiel dont je donnerai la façon dans la suite, après quoi, l'on y semera dans la saison ordinaire pour le pays, du sarrasin ou bled noir. Le tems de cette semerie en Anjou, est entre la grande & la petite Fête Dieu.

C E grain n'est point à mépriser ; il multiplie beaucoup, il se vend très-bien, il est propre à engraisser des volailles & des cochons ; on en fait même du pain dans des cantons de l'Anjou, du Maine, de la Normandie, de la Bretagne & autres Pays ; c'est celui qui réussira le mieux dans ces sortes de sables, où il se plaît ; la récolte qu'on en fera en automne,

automne, dédommagera des frais du défrichement.

SI l'on ne destine pas ce terrain à porter d'autre grain, il est inutile de l'améliorer à demeure; on aura seulement soin par un labour aussi tôt après la récolte, d'en déraciner & enterrer le chaume, qui laisseroit une mauvaise qualité à la terre, & l'année suivante, on la semera encore, après avoir mis les fumiers & donné les façons nécessaires.

LA seconde récolte, qui se trouvera plus abondante que la première, fera en pur profit. On laissera ensuite reposer ce terrain pendant un an, après quoi de deux années l'une, on le semera toujours de la même manière en bled noir, qui y viendra bien. Il n'est pas possible de se procurer avec des frais plus minces, un revenu honnête d'un terrain aussi méprisé & dont en général on ne retire rien presque par tout.

SI on le destine à produire du bois; dans ce cas-là, on n'y mettra point de fumier, & après la première récolte de bled noir, que je conseille toujours d'y faire, l'on y donnera pendant l'hyver, deux tours de charrüe; au mois de Mars l'on en donnera un troisième; ensuite par un tems sec & calme, l'on y sèmera très-claire, de la graine de Sapin, appelée ailleurs *graine de pin*, de l'espece moyenne. Comme elle est fort menue, le sèneur pourra la mêler dans sa main avec du fable,

fable, crainte qu'elle ne se trouve répandue trop épais sur le champ, inconvenient où l'on tombe ordinairement. On fera suivre le semeur par des femmes & des enfans qui, avec des rateaux de bois, recouvriront cette semence, qui ne demande qu'environ un pouce de terre sur elle pour venir à souhait ; la herse l'enterreroit trop.

J'AI semé de cette façon plusieurs morceaux de semblable terre qui ont réussi. Entr'autres il y a dix ans que j'y employai un canton assez étendu ; il forme aujourd'hui un très-joli bois ; les sapins ont vingt cinq pieds de haut, & sont gros à proportion ; on les a déjà émondés différentes fois, & leur dernier émondage m'a produit cette année plusieurs milliers de fagots, dont le prix vaut seul quatre fois plus qu'il ne m'en a coûté pour défricher & semer le terrain. Ces sapins ont à présent des pommes où est renfermée la graine, qui dans la suite peuplera de sapins tout le voisinage. Cette graine, sortant des pommes qui tombent & s'ouvrent, est portée par les vents aux environs, & lève presque par tout, ainsi que je l'ai vû en différents endroits. Elle est fort menüe, comme je l'ai dit ci-dessus, & il en faut peu pour semer un grand espace. On en employe communément dans le Maine 30. livres pour ensemer un arpent de terrain, de même étendue que celui d'Anjou ; mais l'expérience m'a appris qu'on pouvoit retrancher sans risque, environ moitié de cette semence.

LE bois de sapin ou de pin de la moyenne espece, dont je parle ici, est d'un bon débit, il vient assez vite, & au bout de quarante ans, il est déjà propre à plusieurs ouvrages; à cinquante ans il a acquis la parfaite maturité, & ne fait plus que dépérir ensuite. Il a l'avantage lorsqu'il a été coupé, de repousser de lui-même de la graine, qui est tombée à terre, sans exiger le moindre soin. Les bestiaux ne font pas de tort à ce bois, excepté dans les premières années qu'il faut l'en garantir par des fossés. Les plus grands ennemis qu'il ait, sont les cerfs, ainsi que je l'ai expérimenté. Lorsque mes sapins n'avoient que sept à huit pieds de hauteur, ils venoient de cinq ou six lieues à la ronde s'y frotter, dans le tems qu'ils mettoient bas leurs têtes; ils en ont cassé ou écorché pendant plusieurs années une quantité qui en sont morts.

QU'ON n'imagine pas que parce qu'on ne verra point de sapins dans son pays, il n'y est pas propre. Dans le canton de l'Anjou, où mes terres sont situées, il n'y en avoit pas un seul, & cependant l'on voit qu'ils y ont prospéré. En ayant soin d'émonder ce bois il croît encore plus vite; c'est celui qui réussit le mieux dans ces sortes de sables. Le Châtaignier y vient aussi, mais pas si bien. On en pourra semer quelques endroits. A l'égard du Chêne, il n'y prospère pas, il y pousse lentement, y périt la plupart dans les années sèches, & celui qui en échappe se rabougrit presque toujours, de façon qu'il en arrive
très-

très-peu à bien. J'ai vû à la vérité dans quelques païs & entr'autres dans la Flandre Autrichienne, sur tout du côté d'Alost, le chêne réussir à merveille dans ces sables vifs & de la même espece dont il est question ici; mais la couche de ces sables étoit fort peu épaisse, comme je le vérifiai en y faisant fonder. On trouvoit, immédiatement dessous, une terre noire, grasse, humide, très-bonne & suffisamment profonde, où les racines de chêne pouvoient se nourrir & pousser aisément.

QUAND on aura de cette sorte de terrain, on pourra hardiment y semer du chêne; il viendra bien de même que le châtaignier, par-tout où il se rencontrera, à peu de distance de la superficie, une profondeur convenable de bonne terre. Il sera facile de sçavoir à quoi s'en tenir sur cet article par le moyen de la sonde, qui fera connoître l'épaisseur du lit de sable, & la qualité du fond qui sera dessous de quelqu'espece qu'il se trouve. On pourra pour n'être point trompé, prendre le parti, lors qu'on y semera de la graine de sapin, d'y mettre en même-tems du gland & de la châtaigne très-clair-semés, & assez éloignés les uns des autres. Le sapin ne les empêchera point de croître: si l'un ne vient pas, l'autre pourra réussir, & de quelque façon qu'il arrive, on sera toujours certain, au pis aller, d'avoir un bois de sapin.

POUR cet effet, il faut choisir du gland, non de chêne franc, propre à faire la meilleure

leure écorce pour les tanneurs , mais d'une autre espece de chêne appelée en Anjou, *Brosse*, qui ne vient pas si haut , ni si droit que le chêne franc , qui pousse ses feuilles beaucoup plus tard , qui a l'écorce bien plus rude , moins prisée par les tanneurs , & dont le bois est plus dur. Je crois que c'est celui nommé en latin par les anciens , *Robur*. Cette sorte de chêne n'est guerre propre qu'à former de bons taillis , qui viennent plus vite que ceux de chêne franc , & se plaisent davantage dans le sable. J'ai semé dans quelques endroits de ces trois especes de bois mélangés & cela m'a réussi.

SI l'on destine ce sable vif à porter toujours du bled , des légumes , ou d'autres productions , soit parce qu'on manquera de terre , ou qu'on n'en aura pas de meilleure , soit parce qu'il sera voisin d'une ville , d'un bourg , d'un château ou d'une ferme , & par conséquent fort à la portée des engrais , soit enfin par d'autres raisons particulières d'utilité ou d'agrément sans lesquelles je ne conseille point de l'entreprendre ; dans ce cas là , il faudra nécessairement l'améliorer à demeure.

POUR y parvenir , on fera des trous d'espace en espace à quelques pieds plus ou moins de profondeur ; on trouvera sûrement sous ce sable un lit de terre grasse , soit argile , glaise , marne ou autre ; on tirera suffisamment de cette terre grasse , & on la voiturera avec des brouettes ou civières , sur la surface
du

du terrain , où on la posera par petits tas assez proches les uns des autres , étant nécessaire d'en mettre le double de ce qu'on emploie ordinairement de marne dans les champs cultivés. Il ne sera point besoin de charrettes, de chevaux , ni de bœufs pour cette importation , après laquelle on recomblera tous les trous , & comme au moyen de cette terre grasse , qui en sera sortie , il s'y trouvera encore des vuides , on prendra pour les remplir de la terre du voisinage , à six pouces en dessous de la superficie qu'on n'oublira pas de laisser par tout , comme plus fertile que celle qui n'a jamais vû le jour.

J'OBSERVERAI à cette occasion , que lorsqu'on fait un trou dans un bon fond , la terre qu'on en a tirée s'enfle si fort à l'air au bout de vingt quatre heures , que le même trou n'est plus capable de la contenir. La raison en est toute simple : Les pores de la bonne terre étant très ouverts , l'air , la rosée & l'humidité y entrent promptement & en augmentent le volume ; au contraire , l'espece de sable vif ou gravier dont je parle à présent, n'est pour ainsi dire pas de la terre , c'est un amas de petit cailloux , qui ont les pores si ferrés que l'air & l'humidité n'y pénètrent que très peu & difficilement , de façon que lorsqu'on creuse dans cette sorte de terrain , qui est le moindre de tous , ce qu'on en tire suffit à peine pour recombler son trou. Une règle presque générale & infailible pour juger du degré de bonté des fonds qu'on veut faire

défricher , c'est d'éprouver de la manière ci-dessus , par différents trous égaux en profondeur & largeur , la terre qui s'enflera le plus à l'air au bout de quelques jours ; elle sera bonne en raison de ce qu'il en restera davantage après ces trous recombés. La plus mauvaise sera celle qui ne fera qu'y suffire , ou même n'y suffira pas.

J E reviens aux petits tas d'argile ou autre terre grasse espacés assez proche les uns des autres sur la superficie du terrain , de la façon que j'ai marqué ci-devant ; plus le sable sera maigre , aride & brûlant , & plus il aura fallu les multiplier. Cette opération faite pendant la morte saison , ne se trouvera pas aussi coûteuse à beaucoup près , qu'on pourroit l'imaginer : ces sortes de sables étant fort aisés à creuser & à remuer. On laissera ces tas tout l'hyver & une partie du printems sans y toucher , afin de les laisser profiter du bénéfice de l'air , de la rosée , de la neige , de la gelée & du soleil , après quoi ils se pulvériseront facilement comme de la cendre ; on les réglera sur le terrain & on y donnera d'abord un labour très - léger , pour commencer à les mêler avec le sable ; quinze jours après , on en donnera un plus profond , & ainsi successivement jusqu'à ce que cette terre grasse & ce sable soient suffisamment mêlés. On se servira toujours pour ces labours , de même que pour tous ceux dont j'ai parlé jusqu'à présent , de charruës petites & légères ; ce sont celles qui conviennent le mieux dans cette espece de
sable ;

fable ; il n'y est besoin que de très-foibles harnois, deux vaches ou deux ânes suffisent souvent. Cette facilité pour la culture procure une grande épargne.

ON fumera ensuite ce terrain avec du fumier naturel ou artificiel, en même quantité, qu'on en employe communément dans les autres terres ; & l'on y semera du seigle dans la saison convenable pour le país, dont je conseille de suivre la coutume sur cet article, à moins qu'on n'ait des preuves bien convaincantes qu'elle est mauvaise.

EN Anjou le tems ordinaire de la semaille des gros bleds, tant en seigle que froment, est depuis le commencement d'Octobre, jusqu'à la Toussaint. L'expérience m'a fait connoître que cette pratique convenoit à son climat.

LA première récolte que l'on fera dans le défrichement sera bonne, & dédommagera à peu de chose près de tous les frais, même de ceux du transport des terres grasses. La seconde & la troisième, pour lesquelles il ne faudra plus aucun engrais ni fumier, se trouveront encore meilleures, & seront presque en pur profit ; car on semera en seigle pendant trois années consécutives ce défrichement ainsi amélioré. Il pourroit même l'être au point, par une plus grande quantité de terre grasse, de rapporter la seconde ainsi que la troisième année de bon froment, &

d'être changé pour toujours en terre à froment.

J'AI transformé de cette façon chez moi, il y a vingt ans, un morceau de fable aride, qui produisoit à peine de la mousse. Je le femai seulement la première année en seigle; au bout de trois ans je le laissai reposer une année, & le mis en sole avec mes autres terres labourables. On l'a depuis cultivé, fumé & semé à son tour, tant en gros qu'en menus grains, de la même manière qu'elles; & comme je n'ai point vû jusqu'à présent qu'il se soit encore affoibli, l'on sera sûrement content de cette méthode, que j'appelle à bon droit un améliorissement a demeure.

AU pis aller si dans la suite ce terrain venoit à diminuer de production, on y remédieroit à peu de frais, pour très-long-tems, en y remettant de la même façon seulement la moitié autant de terre grasse, qu'on y en avoit répandu d'abord. Je ne prétends point au surplus exciter personne à s'engager dans la dépense de faire ainsi rapporter du froment à du fable aride; je ne cite cet exemple, que pour démontrer la chose possible & utile. Je serai très-content pour le bien de l'état d'y voir recueillir du seigle, pour lequel il ne faudra que la quantité de terre grasse que j'ai marquée d'abord, chose qui comme je l'ai dit, ne fera pas fort couteuse. On aura lieu d'en être satisfait par les profits qu'on y fera.

LE froment vaut, à la vérité, mieux que le seigle, mais celui-ci est un très-bon grain, il vient plus facilement & en plus grande quantité que l'autre; il est moins sujet à accidens, se conserve beaucoup plus aisément & plus long-tems, & a mille autres propriétés avantageuses connues de tout le monde. Le pain en est fort sain; plus de la moitié du Royaume ne sème principalement que du seigle, & ne vit que de ce grain, que plusieurs mêlent avec d'autres; les bonnes terres à seigle s'afferment presque aussi cher, & bien plus facilement que les bonnes terres à froment. J'ai observé d'ailleurs par mes états de comparailon & de récolte de chaque année, depuis vingt-deux ans, que quant à l'argent, les terres à seigle que je fais valloir m'ont presque autant rapporté que celles à froment, qui m'ont couté davantage à cultiver. Je conviens que la paille de ce dernier grain fait une différence: elle est plus estimée & bien meilleure pour les chevaux que celle de seigle, qui n'est cependant point à mépriser, comme beaucoup de gens se l'imaginent, ne l'employant le plus souvent qu'à faire des litieres. Outre qu'elle est bonne pour les bestiaux, en y mettant un peu de foin, l'expérience m'a fait connoître, qu'elle étoit excellente pour la nourriture des bœufs de labourage, étant mêlée moitié par moitié avec autant de foin. Ils se portent infiniment mieux, & sont plus vigoureux en mangeant de cette sorte de mélange, que quand on leur donne de celui fait avec une pareille quantité de paille de froment & de foin.

IL est fort intéressant de se servir avantageusement de toutes les différentes productions de son terrain , même de celles dont on fait le moins de cas. Il n'y en a point qui ne puisse être utile , jusqu'à la paille de bled noir , que plusieurs abandonnent sur le terrain où l'on a battu ce grain. J'en ai fait sécher & ramasser : on l'a donnée dans le commencement de l'hyver aux vaches , qui l'ont très-bien mangée , tant qu'elle a duré ; elles n'en ont pas été malades , n'ont point maigri , & ont eu du lait pendant ce tems-là , comme à leur ordinaire.

L'ON voit comment on peut tirer parti du sable vif & brûlant , qui ne pousse rien , ou ne produit que de la mousse & de la petite lande & bruyere clair-semée , entre-mêlée de quelques brins d'herbes. A l'égard des cantons de la même espece de sable , dans lesquels il croîtra davantage de productions sauvages , entr'autres de la bruyere plus forte , plantée plus épais , & où l'on pourra lever des gazons de la façon qu'il fera ci-après expliqué , on fera écobuer ces endroits là , comme les fonds de la seconde espece , dont je vais parler.

LES terres médiocres comprennent celles qui sont légères , sabloneuses , graveleuses , mais qui ne se trouvent cependant point propres , comme le sable vif , à faire du mortier , lorsqu'on les mêle avec de la chaux. C'est de cette espece de terre , qu'il y a le plus dans ce Royaume.

L'on

L'on en voit de blanches, de jaunâtres, de rougeâtres, de brunes & de noires; elles sont plus ou moins fertiles, suivant qu'une couche de terre grasse, argileuse ou glaiseuse, qu'on trouve communément dessous, est plus ou moins éloignée de la superficie; elles produisent ordinairement de la lande, de la bruyere noire ou blanche, des ajoncs grands ou petits, des fougères, des genets, des ronces, quelques épines & différentes autres sortes de productions sauvages; le tout entre-mêlé d'herbes. Selon que ces productions sont hautes, épaisses, fortes & vivaces, on juge aisément du degré de bonté du fond & de ce qu'on en doit attendre. C'est une apparence qui ne m'a jamais trompé.

QUAND on voudra défricher de cette espece de terrain, on commencera pendant l'hyver, par se délivrer des trois obstacles mentionnés cidevant; sçavoir, de l'eau, des pierres & des grosses racines qui ne pourroient étre coupées par l'écobuë, dont j'ai parlé, & dont la description se trouvera ci-après. Ensuite vers le milieu du mois de Mars, & non auparavant, par la raison que je dirai, on se mettra à faire écobuer ce terrain: c'est-à-dire, à le faire peler. Pour cet effet, on prendra un nombre de journaliers proportionné à la grandeur de l'entreprise; on les choisira les plus forts & les plus vigoureux qu'on pourra, pour que l'ouvrage aille plus vite; cependant, tout journalier ordinaire, bon & même médiocre, peut travailler à cette besogne; mais ceux trop foibles ou trop jeunes, c'est-à-dire au-

deffous de quinze à feize ans, ne peuvent y être employés.

CHAQUE journalier destiné à ce travail sera pourvû de l'outil en question, appelé en Anjou, comme je l'ai dit d'abord, *Ecobuë*; c'est une espece de grande tranche recourbée, de seize pouces de long & de huit pouces & demi de large par en bas, d'où sa largeur va toujours en diminuant jusqu'auprès du manche, où elle se trouve réduite à trois pouces. On choisit le meilleur fer pour sa construction. Il est d'une épaisseur convenable pour sa grandeur, renforcé dans le milieu & coupant par en bas; à l'effet de quoi on met dans cet endroit suffisamment de bon acier. Le trou pour passer le manche est rond, & a deux pouces de diamettre en dedans. On fait ce manche de bois & on lui donne environ trois pieds de longueur, quelques pouces plus ou moins, selon la hauteur des hommes qui s'en servent. Cet outil doit peser, non compris le manche, dix à douze livres, suivant leurs forces, plus léger il ne conviendrait pas. Ce sont les maréchaux-taillandiers qui le font, sur le modèle qu'on leur en présente. Il coute chez moi & dans les villes du voisinage, trois liv. dix sols. Je ne crois pas que partout ailleurs il doive valloir plus de quatre francs, excepté à Paris, où l'on pourra le payer jusqu'à cent sols. Si les journaliers, dont on se servira, sont si pauvres qu'ils n'ayent pas le moyen d'en faire l'emplette, ainsi qu'il m'est arrivé, on prendra comme j'ai fait, le parti de le leur
avancer,

avancer , & de leur en retenir après cela le prix sur leur ouvrage , à raison de deux ou trois sols par jours , jusqu'à concurrence.

ON choisira ensuite , parmi ces journaliers , le meilleur travailleur , & le plus entendu , pour mener la bande ; car ils ne peuvent pas travailler de front , comme à bécher. Ce conducteur tenant son écobuë entre ses jambes , & étant recourbé , pour s'en servir comme d'une tranche , en donnera d'abord , en coupant la terre , un premier coup à droite , ensuite un second devant lui , & définitivement un troisième sur sa gauche , par le moyen duquel il enlèvera aussi-tôt un gazon d'environ un pied & demi de long , un pied de large , & de quatre pouces d'épaisseur de terre. Il le posera , d'un seul tems , avec le même outil , sur sa droite , dans son sens naturel , c'est-à-dire , la terre en dessous. Toute l'herbe , la lande , la bruyere , les ajoncs , & autres productions sauvages , point trop grosses , qui se trouveront sur ce terrain , partiront avec ce gazon , auquel elles resteront attachées comme une espece de perruque : plus il y en aura , & mieux vaudra. Je viens de dire qu'il y falloit quatre pouces de terre , cela est absolument nécessaire , parce que si on peloit le terrain moins épais , l'ouvrage seroit manqué , attendu que l'écobuë ne pénétrant pas jusques sous la croûte des racines de ces productions sauvages , qu'il est indispensable de détruire , elles repoufferoient dans la suite , nuiroient au bled , & l'étoufferoient presque tout-à-fait , ainsi que la chose
m'est

m'est arrivée dans le commencement de mes entreprises.

LES journaliers ne demanderoient pas mieux, que de peler la terre plus légèrement; ils ne fatigueroient pas, à beaucoup près, autant; & dans le cas où on leur marchanderoit cette besogne, ils y feroient bien mieux leur compte, par ce qu'elle avanceroit fort vite. On s'en trouveroit très-mal; j'en ai fait l'expérience à mes dépens, c'est pourquoi on doit avoir grande attention de veiller sur eux à ce sujet. Sans cela, outre l'inconvénient de ne point détruire les productions sauvages, on tomberoit encore dans celui de n'avoir pas assez de cendres pour bonnifier suffisamment le terrain, ainsi qu'il sera expliqué ci-après. Si les gazons n'ont pas la longueur & la largeur que je demande, comme il arrivera souvent dans les commencemens, jusqu'à ce que les gens soient au fait, il n'y aura pas le même danger. Il se trouvera seulement que l'ouvrage n'ira pas si promptement, & peu à peu les journaliers se perfectionneront. Leur conducteur ayant coupé un gazon, & l'ayant posé sur sa droite, de la façon que j'ai marquée, avancera un petit pas: il enlèvera un autre gazon de semblable grandeur & épaisseur, qu'il posera aussi sur sa droite, en avant du premier. Il ira toujours ainsi tout droit devant lui, posant de même tous les gazons sur sa droite en ligne directe. Dès qu'il aura levé les deux premiers, le second journalier se placera un petit pas en arrière de lui, sur sa gauche, & levant

levant également des gazons , les posera de la même façon sur sa droite, dans le terrain vuide que ce conducteur a pelé. A mesure qu'on avancera , chaque journalier , un à un , se mettra de même sur la gauche des précédens , & fera une pareille opération. Ils se suivront tous ainsi , en figure d'escalier , c'est-à-dire , comme des faucheurs. Lorsqu'ils arriveront au bout du terrain , où ils ne parviendront , attendu la disposition ci-dessus , que successivement l'un après l'autre , c'est-à-dire , le conducteur le premier ; ce même conducteur ira reprendre sa tâche à l'autre bout du terrain , à côté de l'endroit déjà pelé , & les autres iront le trouver à mesure pour le suivre , & continuer la même manœuvre ; car il faut prendre cet ouvrage toujours du même sens , & non en allant & revenant. On en usera ainsi , jusqu'à ce que tout le terrain , qu'on se propose de défricher pour l'année , soit écobué ou pelé.

ON ne peut travailler en France à cette opération , que depuis le milieu de Mars jusqu'un peu avant la Saint Jean - Baptiste , c'est-à-dire , pendant trois mois. Ce n'est point , heureusement , la saison des grandes occupations de la campagne ; ainsi on ne dérange personne. Plutôt il ne seroit pas bon écobuer , comme je l'ai remarqué ci - devant , à cause que les gazons reprendroient ; * plus tard , ne con-

* En Suisse nous renversons les gazons immédiatement après qu'ils ont été coupés , & par là nous évitons facilement l'inconvénient marqué ci-dessus. *Note du Traducteur.*

conviendrait point non - plus , par ce qu'ils courroient risque de ne pas sécher. Ces trois mois , pendant lesquels le soleil achève de monter , sont le tems où la terre est le moins humide , en proportion que cet astre s'élève. Quelques jours après la Saint Jean , dèsque le soleil commence à descendre , elle rend une humidité qui va toujours en augmentant , à mesure qu'il baisse , & qui devient à la fin si considérable , qu'elle retarde beaucoup les gazons de sécher , & souvent même les en empêche.

JE n'examinerai point si cette humidité est occasionnée par une sueur que la terre pousse d'elle-même , ou si elle provient de l'air & des vapeurs qui s'y mêlent : telle qu'en soit la cause , le fait est certain , & c'est le plus important à sçavoir , étant essentiel pour le défrichement , que les gazons séchent bien. Pour cet effet , on les laisse dans la position marquée cidevant. Quand la saison n'est point trop humide , ils se trouvent ordinairement assez secs , au bout d'environ trois semaines , sans qu'il ait été nécessaire de les remuer ; mais dans les années pluvieuses , ils sont plus de tems à sécher ; on est même souvent obligé de les tourner & retourner plusieurs fois , crainte qu'ils ne reprennent & ne repoussent , ce qui les empêcheroit de brûler , comme je l'ai vu arriver. On fait faire le retournement de ces gazons à peu de frais , par des femmes & des enfans.

L'ON

L'ON voit par ce détail , que dans ces années pluvieuses, cette manière de défricher la terre devient plus longue , plus difficile & plus coûteuse, sans cependant que ces frais d'augmentation soient considérables. Aux environs de la Saint Jean, quelques jours plutôt avant qu'après, lorsque les gazons seront assez secs, on prendra par un beau tems, & non pendant la pluye, un nombre suffisant de femmes & d'enfans, dont les uns avec des fourches de fer, & les autres simplement avec leurs mains, ramasseront tous ces gazons, & en formeront sur le terrain, d'espace en espace, des tas ronds d'environ dix pieds de haut, & autant de large par en bas, de la même forme à peu-près que les fourneaux des charbonniers. On y placera toujours les gazons, l'herbe & la bruyere en dessous, & la terre en dessus. On y laissera un peu de vuide en dedans, où l'on formera une espece de petite cheminée, dont on placera l'ouverture du côté par lequel viendra le vent. J'ai dit qu'il ne falloit point se mettre à cet ouvrage par un tems pluvieux, par ce que si les tas venoient malheureusement à mouiller, au point de s'imbiber d'eau, ils ne pourroient plus brûler; l'on seroit obligé de les défaire, & de régaller sur le terrain les gazons, pour y sécher, dans la même position qu'ils étoient auparavant. On courroit encore risque d'être contraint de les tourner & retourner plusieurs fois, comme la chose m'est arrivée, ce qui retarderoit l'opération & augmenteroit la dépense. Peut-être même, si les pluies devenoient

trop

trop fréquentes , ne pourroit-on pas venir à bout de les faire sécher suffisamment avant l'arrière saison , ce qui occasionneroit une grande perte.

C E dernier accident, quoique possible, est cependant fort rare; je ne l'ai jamais essuyé, & m'étant informé de quelques personnes, auxquelles il est arrivé, j'ai reconnu qu'il y avoit eu beaucoup de négligence de leur part. Pour éviter ces inconvéniens, le meilleur moyen est de profiter diligemment du premier beau tems, & s'il ne paroît pas bien assuré, de mettre davantage de monde, sans chercher à épargner mal-à-propos, attendu que c'est de cette opération momentanée, de l'entassement & du brûlis des gazons, que dépend principalement le succès du défrichement. Elle ne peut être faite trop promptement. Quand on appréhende de la pluie, il faut tout quitter pour cela, & tous doivent, dans ce cas-là, s'y employer, non-seulement les femmes & les enfans, mais même les hommes; rien ne presse davantage. Aussi-tôt que les tas seront faits, dès l'instant, ou si le tems est assuré, le soir avant de se retirer, l'on y fera mettre le feu par des enfans, qui porteront au bout d'une fourche de fer un peu de paille ou de bruyere enflammée, avec laquelle ils l'allumeront, dans les trous des cheminées de ces tas. Il y prendra bien vite, au moyen de l'herbe, de la bruyere, & des racines séchées. En peu d'instans, le feu deviendra si violent, qu'on ne pourra presque plus en approcher.

L'on

L'on se retirera alors, après avoir pris les précautions convenables, pour que cet incendie ne gagne pas ailleurs, si c'est dans le voisinage de quelques bois, bruyere, haie, ou de tout autre endroit où elle puisse faire tort.

O N laissera brûler ces fourneaux jusqu'au lendemain matin. L'incendie ne fera plus alors si violente, & l'on pourra en approcher. L'on y enverra quelques journaliers, femmes ou enfans, en petit nombre, avec des fourches de fer, pour les attiser, c'est-à-dire, pour remettre dessus les gazons qui auront tombés à droite ou à gauche dans les intervalles, pendant la première ardeur de l'incendie. Le feu durera encore quelques jours dans ces fourneaux, dont les gazons se consumeront ou se calcineront insensiblement. S'il y en avoit quelques-uns situés dans des lieux trop humides, qui ne voulussent pas brûler, ces femmes & enfans les raccommoderont, & y mettront de la bruyere sèche, du chaume, ou même un peu de bois sec, avec des gazons enflammés du voisinage, pour les faire brûler comme les autres. Dès que le feu sera éteint dans tous les fourneaux, à la place desquels il se trouvera des monceaux de cendres plus ou moins gros, en proportion de la bonté du terrain, l'on enverra encore quelques femmes & enfans, qui avec des péles de bois, amonceleront, en rond pointu par le haut, ces cendres, crainte qu'elles ne s'éventent, si on les laissoit éparées. C'est dans l'intérieur de ces monceaux qu'est renfermé tout notre trésor : s'ils prenoient l'air, la plus grande partie des sels que contien-

nent les cendres , qui font notre richesse , s'évaporerait. L'humidité des nuits , & la première pluie , qui tombe ensuite sur ces monceaux de cendres , y forme dans la superficie une croûte qui les empêche d'être emportées par le vent , les rend impénétrables aux impressions de l'air , & empêche la dissipation des esprits de l'intérieur. C'est pourquoi , plutôt il survient de la pluie après cette opération , & mieux elle vaut. S'il en arrivoit , après que les fourneaux seront bien allumés , cela ne les empêcherait pas de brûler , à moins qu'elle ne fût d'une violence , d'une quantité & d'une durée extraordinaires , ce qui arrive très-rarement dans cette saison.*

J'OBSERVERAI d'ailleurs à cette occasion , que quand le défrichement est d'une étendue un peu considérable , & le feu par conséquent assez grand & assez vif , il sépare le plus souvent les nuages , à moins qu'ils ne soient trop épais ; & éclaireit ordinairement le tems , semblable au canon dans les sièges , qui pendant cette saison produit souvent le même effet. Les cendres étant ainsi amoncelées , il n'y aura plus rien à faire sur ce terrain jusqu'à ce qu'on le seme. On aura seulement l'œil à ce que ni hommes , ni bestiaux , ne touchent à ces monceaux & n'en rompent la croûte. Le fond sera désormais délivré généralement de
 tou-

* Nos Laboureurs Suisses sont charmés , lorsqu'une pluie pas trop abondante tempère le feu de leurs fourneaux. La calcination s'en fait plus lentement , & les cendres en profiteront en qualité & en quantité. *Not. du Traduct.*

toutes semences, plantes & productions sauvages, ainsi que de tous vermineux, insectes, reptiles & bêtes venimeuses; l'action du feu des fourneaux étant si forte, qu'elle chauffe non-seulement la terre qui est dessous à plusieurs pouces d'épaisseur, mais encore celle qui est entre ces fourneaux.

QUINZE jours après que l'on aura semé dans le pays les gros bleds, il sera tems d'ensemencer le défrichement. S'il est situé en Anjou, où les semailles se font ordinairement en Octobre, ainsi que je l'ai dit, on se mettra à le semer quelques jours après la Toussaint. Pour cet effet, l'on enverra alors par un tems calme, & non venteux, quelques femmes & enfants, lesquels avec des péles de bois, régalleront la cendre sur le terrain également, excepté qu'ils n'en laisseront point du tout dans les places où étoient les monceaux, qui étant recuites n'en ont pas besoin, puisque ce sera toujours-là où viendra le meilleur bled. Une partie de ces femmes & enfants, apporteront aussi des fourches de fer, pour briser & régaller les gazons point consommés, qui pourront se trouver sur les fourneaux, mais qui seront toujours bons, étant cuits ou calcinés par l'action du feu.

UN semeur entendu, viendra ensuite qui semera sur cette cendre régallée le bled, soit seigle ou froment, à demi-semence, c'est-à-dire qu'il n'en mettra qu'environ la moitié qu'on en emploie ordinairement dans le pays, pour une semblable étendue de terrain. Le laboureur

avec son harnois , soit de bœufs ou de chevaux , suivra le semeur , & avec une charrue à deux oreilles , plus forte que celles dont j'ai parlé pour les sables vifs , mais qu'il n'enfoncera point trop dans la terre , cette première année , tracera en allant & revenant des sillons légers , pour enterrer la semence. Des femmes & enfants , avec des tranches & des fourchès de fer , émotteront ensuite attentivement ces sillons , acheveront d'en briser tout le gazon , & finiront de les fermer par le haut , chose que la charrue , dans ce premier tour , ne peut faire avec l'exactitude nécessaire. Si l'on a plusieurs charrues , il faudra augmenter en proportion de femmes & d'enfants , & mettre un semeur devant chacune , comme je le pratique chez moi.

CES fortes de défrichements , étant très-difficiles à semer ainsi à demi-semence , les plus habiles s'y trompent , & lorsque j'ai voulu n'y employer qu'un seul semeur pour plusieurs charrues , je m'en suis très-mal trouvé. Un homme qui marchera devant chacune , semera bien plus également ; d'ailleurs son tems ne sera jamais perdu , lorsqu'il aura des moments de loisir , il émottera avec les femmes & les enfants. Un laboureur doit toujours aller lentement & avec précaution cette première fois dans le défrichement , sur-tout s'il ne paroît pas que le fond ait jamais été remué anciennement. Dans le cas où il rencontrera dans la terre , des pierres ou des racines , qui arrêteront sa charrue , & qui n'auront point encore été découvertes , malgré la recherche faite d'abord à ce sujet , les mêmes hommes , femmes & enfants les arra-

arracheront à coups de tranche ou de pioche, & les jetteront hors du champ.

L'ON aura soin chaque journée de ne faire régaller des monceaux de cendres, que dans le terrain que pourra semer chaque charuë pendant le même jour, & la demi-journée du lendemain, afin de ne pas laisser éventer mal à propos ces cendres. Si cependant il survenoit de la pluie, ou que le lendemain fût un fête, il ne faudroit pas répandre ainsi des cendres d'avance ; mais quand le tems sera convenable, & qu'il ne se trouvera point de fête, on le fera, parce que j'ai expérimenté que dans cette saison déjà avancée, il fait très-souvent le matin de petites gelées, assez fortes cependant pour condenser les cendres & les gazons non consommés, au point qu'on ne peut plus les régaller, qu'après que le Soleil a passé dessus & les a dégelés, de façon que sans cette précaution, l'on ne pourroit alors semer le matin.

LA plupart des opérations de l'agriculture sont assujetties aux tems & aux saisons, qu'il faut sçavoir en quelque sorte prévoir. L'on ne courreroit point risque de tomber dans l'inconvénient des gelées si l'on semoit plutôt ; j'en ai essayé : mais alors le bled vient trop vite, il épie trop tôt, il gèle, l'on n'a que de la paille & point de grain. La façon marquée ci-dessus est la meilleure, & la seule qui soit sûre, ainsi qu'une épreuve constante de nombre d'années m'en a convaincu.

QUAND le défrichement sera achevé de semer , l'on y tracera , suivant les pentes , avec la même charruë des rigoles traversantes directement ou de biais , selon la nécessité , tous les sillons , & tombantes dans les fossés de clôture , aux endroits les plus bas du terrain pour en tirer l'eau , sur tout pendant l'hyver. Quelques uns des hommes , dont on se fera servi pour émottes , acheveront de creuser suffisamment ces rigoles , & de couper tous les sillons aux endroits où ils y aboutissent , avec l'outil appelé en Anjou , *Pic* , & au Maine *Croc* , qui est une sorte de houe à deux dents de fer , plattes , longues d'environ quinze à dix-huit pouces chacune , & emmanché comme l'écobue ou la tranche. Cet instrument est utile , l'on ne peut s'en passer en différentes occasions ; nul outil ne remue mieux la terre. Il servira encore à labourer quelques places des fourneaux dans lesquelles la charruë n'aura pas suffisamment mordu , & à faire les bouts des sillons dans les tournailles où elle ne peut aller , & où le grain sans être recouvert , demeureroit exposé à l'air ainsi qu'aux oiseaux en pure perte. Quoique la vivacité des esprits & la chaleur des sels renfermés dans les cendres , le fassent bien-tôt avancer plus que les autres , comme il ne s'y trouve point d'herbe , n'y aucune plante sauvage , toute la semence en ayant été détruite par l'action du feu , ainsi que je l'ai expliqué , il paroît d'abord clair pendant une partie de l'hyver ; mais à l'approche de la belle saison il s'épaissit , s'étend ensuite , & pousse des se-
pées,

pées, de façon qu'il devient souvent à la fin trop épais. Il est toujours mûr environ quinze jours avant tous les autres bleds du canton. J'ai dit que le meilleur se trouveroit dans les places où étoient les fourneaux, l'action du feu s'y étant rencontrée plus forte, & ayant pénétré plus avant.

JE remarquerai à ce sujet, que les cendres, formant toute nôtre richesse, ainsi que je l'ai déjà marqué, plus on en aura, & plus le défrichement sera fertile. Mais toutes les especes de terrain n'en rendent pas également après le brûlis. Avec quelque soin qu'il soit fait, quantité d'épreuves réitérées depuis long-tems, m'ont appris, qu'une partie des terres & des pierres selon leur qualité, se réduit en chaux ou se calcine par l'opération du feu, & que l'autre partie se vitrifie. Les terres qui se calcinent, sont sans contredit les meilleures, & qui rapportent le plus de cendres; celles qui se vitrifient, sont les moindres & qui produisent le moins de cendres. De cette espece est le sable; l'on peut juger à coup sûr d'un terrain qu'on veut défricher, en y pratiquant d'abord cette épreuve en différents endroits. Si l'on ne peut y aller, l'on en fera apporter chez soi quelques gazons, de quatre à cinq pouces d'épaisseur de terre, qu'on fera sécher & brûler ensuite. L'on pourra aussi faire venir, dans des cornets de papier numérotés, des échantillons de la terre ou des pierres de dessous de six pouces en six pouces, jusqu'à environ huit à dix pieds de profondeur. On prendra aisément ces échantil-

lons sans frais avec la sonde dont j'ai fait mention.

SI l'on n'a pas de sonde, on fera creuser des trous qui ne coûteront pas beaucoup ; sur tout cela, l'on fera en état de statuer à quelle espèce de grain, de bois, ou d'autres productions, chaque fonds se trouvera le plus propre. Je me suis servi plusieurs fois utilement de ce moyen pour des entreprises éloignées, que je ne pouvois visiter d'abord par moi-même ; mais comme il faut une grande étude, & une longue pratique pour juger ainsi des fonds sans les voir, le plus sûr pour tout le monde est d'en faire l'inspection soi-même & les épreuves sur le terrain. Les fourneaux les plus brûlés ou qui brûlent trop vite, ne sont pas les meilleurs, cela consomme trop les cendres & en diminue le volume.

J'AI souvent vu que dans des endroits où les gazons du dessus des tas qui avoient brûlés lentement, restoient presque entiers & n'étoient que simplement calcinés, au point qu'il falloit les briser pour semer. Il y venoit de bien meilleur bled que dans ceux où les fourneaux, après avoir brûlés entièrement, étoient totalement convertis dans des monceaux de cendres. En général, les monceaux où les cendres sont blanches après le brûlis, sont d'une moindre valeur, & ordinairement d'une moindre grosseur. Cela dénote plus de vitrification que de calcination. A mesure que les cendres sont jaunâtres, brunes ou noirâtres, qui est le degré de leur perfection, elles
sont

sont meilleures, & les monceaux communément plus gros. Selon ces différentes nuances de couleur, elles tiennent plus de la calcination que de la vitrification. Je me suis étendu sur ces différentes opérations du feu, parce qu'elles sont fort intéressantes pour les défrichemens, & que personne ne les a jusqu'ici suffisamment détaillées faute de l'expérience nécessaire.

J'OBSERVERAI à cette occasion, que l'on ne doit point faire écobuer les Cantons de landes & bruyeres où le feu a passé depuis peu, parce que les gazons dépourvus de leur chevelure ne brûleraient pas, comme je l'ai éprouvé. Il faut attendre que cette lande & bruyere soit repoussée suffisamment, ce qui n'arrive ordinairement qu'au bout d'environ deux ans: ainsi, la dangereuse coutume qu'ont les pâtres, dans la plupart des endroits, de mettre communément le feu dans les landes & bruyeres au printemps, sous prétexte de faire venir de l'herbe pour leurs bestiaux, est fort contraire à cette manière de défricher, qu'elle retarde & empêche même quelquefois tout à fait, lorsque ces incendies sont trop fréquentes. Ce n'est pas là le seul mauvais effet de ce pernicieux usage des pâtres, qui devrait être aboli depuis long-tems, il en produit souvent de bien plus fâcheux; l'on prendra toutes les mesures convenables pour en préserver son terrain.

On donnera la suite de ce Memoire dans la partie quatrième de ce Journal.